

LE PETIT LAUZERTIN ILLUSTRÉ N°30

Dépot légal n° 213 - Composition : Mairie de Lauzerte - Impression : Repro-Minute, Montauban

AVRIL 1997

LE MOT DU MAIRE

La SÉCURITÉ est l'affaire de tous. Les collectivités ne peuvent se substituer à la démission des familles, du monde associatif ou scolaire. L'autorité ne peut être débordée si chacun l'exerce à son niveau.

Nous nous croyions privilégiés, dispensés de ce sentiment d'insécurité latente qui pèse un peu partout. Ce n'est plus vrai.

Il nous faut réagir. Non par de quelconques artifices qui, à terme, nous aliènent. Mais en assurant chacun nos responsabilités et en maintenant non pas un ordre moral mais un ÉQUILIBRE SOCIAL.

Alain CHAUVE

SOMMAIRE

- 1 Le mot du Maire
- 2 La page municipale
Le budget 1997
- 3 Le budget 1997 (suite)
Informations municipales
- 4 La page sportive
- 5 La vie associative et culturelle
- 6 La vie scolaire
Histoire d'oriflammes
- 7 Histoire d'oriflammes (suite)
- 8 La kermesse

R
A
P
P
E
L
S

- **CINQUANTENAIRE** du CORPS des SAPEURS-POMPIERS, le 19 avril.
 - 11 H, place du lavoir, exposition du matériel, cérémonie et vin d'honneur
 - en soirée, grand bal gratuit
 - dimanche 20, journée portes ouvertes, au Centre de Secours
- **FLORALIES**, le 20 avril, sur la place des Cornières.



Cérémonies du Souvenir

Mardi 6 MAI, à 10 H 30, passage de la Flamme du Souvenir.

Jeudi 8 MAI, commémoration de l'Armistice de 1945. Rassemblement à 10 H 45.

LA PAGE MUNICIPALE

COMPTE ADMINISTRATIF 1996

SECTION FONCTIONNEMENT

Total des recettes : 7 328 509 F
Total des dépenses : 6 753 538 F
Excédent de clôture : 574 971 F (438 784 F en 1996)
Cet excédent de clôture est repris sur le budget 1997.

Le compte administratif a été approuvé le 4 avril : 10 voix pour, 8 abstentions.

M. le Maire n'a pas participé au vote. Conformément à la loi, il ne peut se prononcer sur le compte administratif dont il a la responsabilité.

BUDGET 1997

SECTION FONCTIONNEMENT

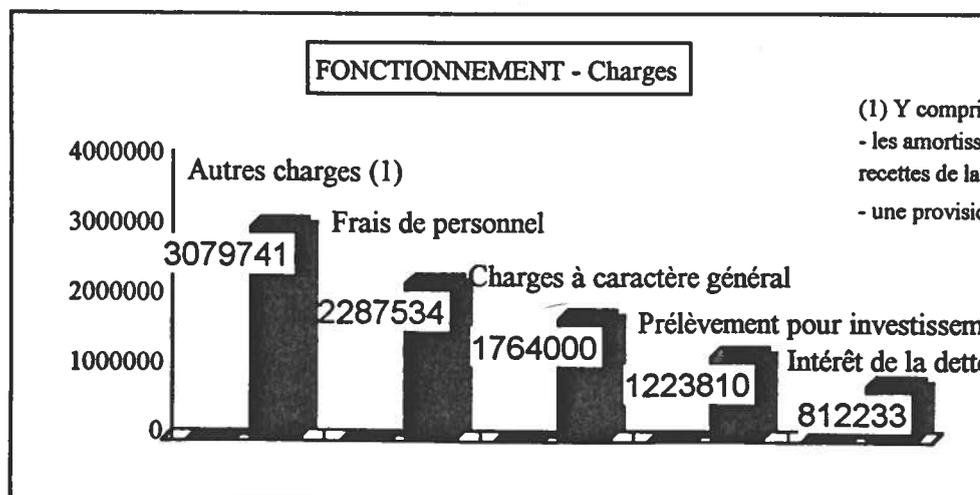
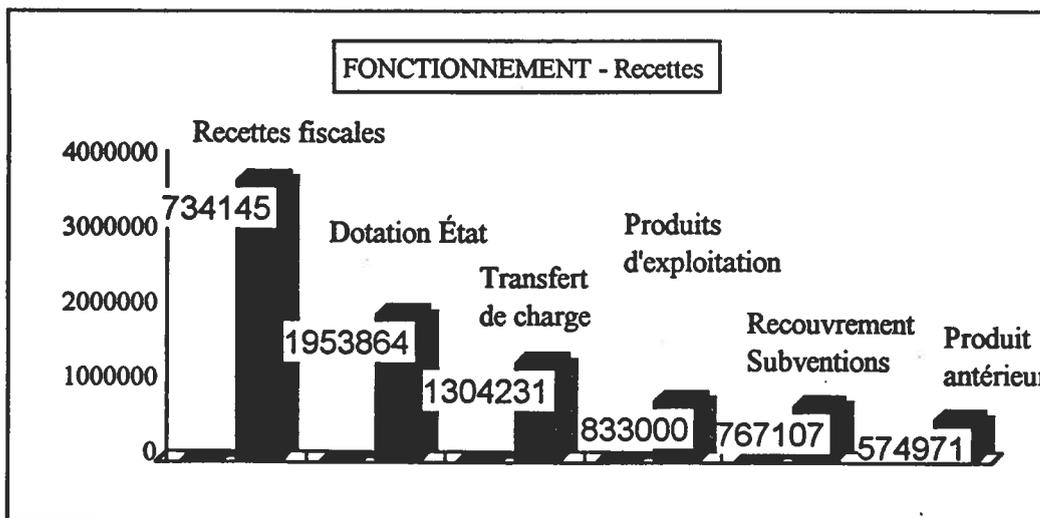
L'augmentation importante de la section de Fonctionnement (plus de 20%) par rapport à 1996 provient essentiellement de l'application des nouvelles directives du Ministère des Finances (instruction M 14) qui font obligation d'inscrire en section de Fonctionnement (dépenses et recettes) certaines participations à des travaux d'Investissement. Cette année ces transferts de charges s'élèvent à 1 304 231 F.

Sans cette nouvelle disposition, l'augmentation ne serait que de 7 %.

Les taux de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti ont été augmentés, passant respectivement à 10,50 (au lieu de 10,10) et à 20,20 (au lieu de 19,60).

L'augmentation de ces deux taxes a paru nécessaire au Conseil Municipal pour prendre en compte à la fois l'augmentation inévitable des charges qui pèsent sur les collectivités locales et le désengagement de plus en plus grand de l'État.

Les taux de la taxe sur le foncier non bâti et de la taxe professionnelle, quant à eux, restent inchangés.



(1) Y compris le transfert de charge cité plus haut :
- les amortissements imposés par la M 14 (et repris en recettes de la section Investissement)
- une provision pour dépenses imprévues de 189 139 F)

La liste et le montant des subventions accordées aux associations (votées au mois de mai) seront présentées dans le prochain journal.

LA PAGE MUNICIPALE

BUDGET 1997 (suite)

L'excédent de Fonctionnement capitalisé s'élève à 1 223 810 F (contre 738 891 F en 1996)

SECTION INVESTISSEMENT

Les deux principaux investissements prévus sur ce budget concernent :

- La dernière participation de la commune aux travaux du Complexe d'Animation Intercommunal, avec l'affectation d'une somme complémentaire de 1 241 231 F.
- La reconstruction du mur de la Barbacane pour un montant de 451 847 F, travaux financés par des subventions et un emprunt de moins de 300 000 F.

Les emprunts nécessaires au financement de ces travaux programmés en 1996 ne seront effectivement contractés qu'en 1997. Aucun emprunt supplémentaire n'est prévu pour cette année.

Parmi les opérations non individualisées figure l'engagement de la commune d'équiper les écoles d'outils informatiques performants.

Parmi les opérations individualisées, notons :

- La poursuite des travaux de l'église St Sernin (6ème tranche).
- L'amélioration des bâtiments publics.
- L'achèvement de la restauration des panneaux Ingres.
- Les travaux concernant la voirie urbaine et la voirie rurale.

Le budget 1997 a été adopté au cours de la séance du Conseil Municipal du 4 avril : 10 voix pour, 9 abstentions.

INFORMATIONS

ESPACE DE PROPRETÉ

Les communes de Vazerac, Lafrançaise et Lauzerte ont répondu favorablement au projet de création d'un espace de propreté proposé par le Syndicat des ordures ménagères et subventionné par le Conseil Régional et par le Conseil Général.

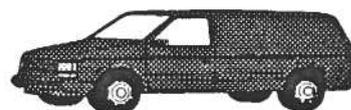
La réalisation de cet espace est évaluée à 50 000 F. Des subventions sont octroyées à hauteur de 45 % du montant HT. Les 55 % restants sont répartis comme suit : 2/3 à la charge de la commune qui reçoit cet espace, le solde à la charge du syndicat, étant donné que les communes non pourvues de cet espace pourront éventuellement l'utiliser.

La préparation du site, évaluée à 10 000 F, a été faite en régie : nivellement du terrain, confection d'une dalle en béton, évacuation des eaux de lavage, signalisation. Les conteneurs destinés à la récupération du papier, de l'huile de vidange, du métal, des piles, des bouteilles en plastique et des bouteilles en verre coûtent 40 000 F, mais compte tenu des aides les frais engagés par notre commune seront d'environ 18 000 F TTC.

Agir pour l'environnement, c'est prendre de nouvelles habitudes, changer de mentalité.

Chacun doit effectuer un tri rigoureux et ne rien déposer au pied des conteneurs...

Merci.

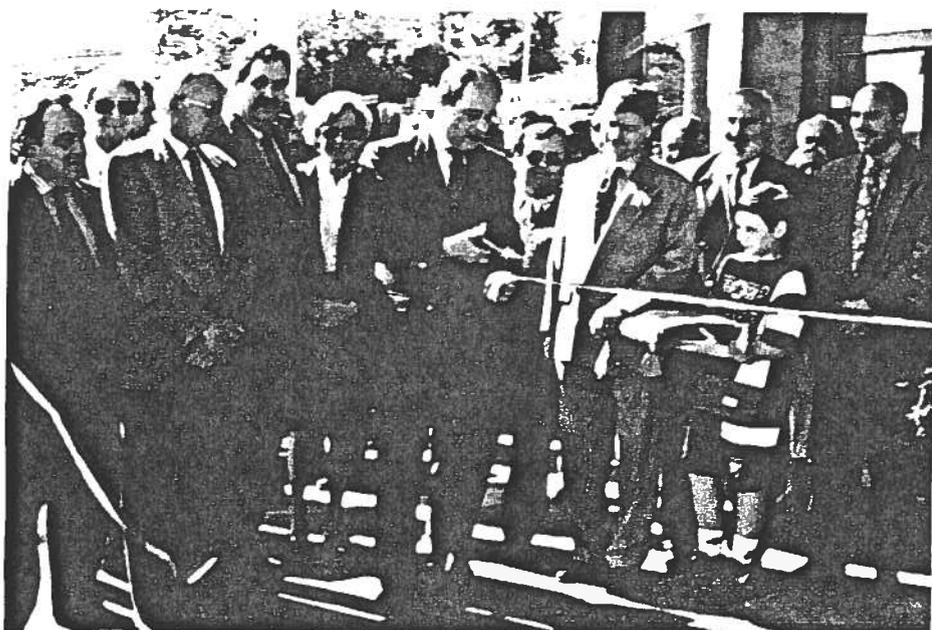


"Monstres" et ferraille

Une convention vient d'être signée entre la commune et les établissements Taillefer de Montauban.

Les objets encombrants (frigidaires, cuisinières, épaves de voitures, vieux outils agricoles) pourront être enlevés gratuitement à domicile. La collecte sera effectuée le quatrième samedi de chaque mois, si la demande est suffisante.

Concrètement, chaque particulier qui veut se débarrasser de "monstres" doit prendre contact avec le secrétariat de la mairie qui notera toutes les demandes pour les transmettre à l'entreprise Taillefer.



Inauguration du Centre d'Animation Intercommunal

L'USL FOOTBALL

Un parcours exemplaire

Notre équipe a démarré le championnat avec la même ossature que la saison précédente. Des éléments de qualité venant s'y greffer, les dirigeants ont pensé que celle-ci avait la possibilité de jouer les premiers rôles dans le championnat de deuxième division. Ces espoirs se sont confirmés au fil des rencontres. Effectivement depuis le 22 septembre 1996, date du premier match, nos joueurs n'ont pas connu la défaite. A ce jour, ils ont disputé 15 rencontres. Résultat : 12 VICTOIRES 3 NULS. Un tableau de marche très satisfaisant. Ces résultats sont dûs au travail rigoureux effectué par la doublette d'entraîneurs Fabrice MIEULET et Jean-Philippe SERRA. Ils ont su insuffler un esprit de camaraderie, de solidarité et appliquent des consignes très strictes. Après la victoire du 13 avril sur Montaignu-de-Quercy (3 à 1), nous pouvons dire, sans forfanterie, que nous avons un pied en Promotion de 1ère division. L'objectif fixé en début de saison est donc pratiquement atteint.

L'équipe réserve, quant à elle, poursuit son bonhomme de chemin avec des résultats en dents de scie. Ce qui manque à nos réservistes c'est un encadrement sur lequel ils pourraient s'appuyer efficacement.

ECOLE DE FOOTBALL

Nos moins de 17 ans font le dur apprentissage du championnat. La poule étant relevée ils se trouvent confrontés à des équipes qui pratiquent un très bon football. Ceci leur permet d'acquérir une certaine expérience pour les compétitions futures.

Les moins de 13 ans ont réalisé un très mauvais championnat. Un manque de sérieux évident de la part de certains éléments et des absences répétées sont à l'origine de ces résultats.

Les poussins forment un bon groupe. Ils progressent de match en match.

Souhaitons leur encore de belles victoires.

Le 18 mai, l'USL organise un grand tournoi de Football, pour fêter le 65ème anniversaire de la création du club.

Ce tournoi sera également la journée des retrouvailles car, avant la finale, un match opposera l'équipe cadette championne de Tarn-et-Garonne en 1979 à l'équipe première actuelle. La journée sportive se terminera par un repas pris en commun sous chapiteau, au stade G. DAUSSE. Anciens, jeunes et amis de l'USL, nous vous attendons très nombreux ce jour-là.

A.B.



LES FÊTES

Fêtes de St Jean-St Sernin, les 14 et 15 juin.

Fêtes de Vignals, les 12, 13 et 14 juillet.

LE GOUJON LAUZERTIN

1er mai, Concours de pêche, au lac de Boissière

N'oubliez pas de transmettre les dates de vos manifestations dès que vous les connaissez



L'USL TENNIS

L'USL TENNIS a tenu son assemblée générale le vendredi 14 mars 1997. Le bureau nouvellement constitué se compose de :

- Président : Fernand ZULIAN,
- Vice-présidentes : Nathalie COUDERC, Annie REY,
- Secrétaires : Eric GARRIGUES, Jérôme LOLMEDE,
- Trésoriers : Alain LANIES, Sophie VAN RENSBERGEN,
- Autres membres : Franck GALISSAIRE, Sébastien CHAUVE.

Face aux activités toujours plus nombreuses, et dans un souci de mieux s'organiser, l'USL TENNIS a créé trois commissions :

- Commission Ecole de tennis ; responsables : Franck RAYMOND, moniteur diplômé d'Etat, Annie REY et Fernand ZULIAN.

- Commission Compétition ; responsables : Franck RAYMOND, Nathalie COUDERC et Franck GALISSAIRE.

- Commission Loisirs ; responsables : Eric GARRIGUES et Jérôme LOLMEDE.

Pour les prochains mois, L'USL TENNIS vous propose les rendez-vous suivants :

- Le TOURNOI de LAUZERTE, ouvert aux membres du Club (Inscription à l'auberge des Carmes jusqu'au 20 avril 1997, début du tournoi le 1er mai 97, Finale le 1er juin 97).

- Plusieurs stages de tennis pour adultes et enfants sur une semaine du 21 au 27 avril 1997 (vacances de printemps).

F. Z.

CENTRE EQUESTRE

WEEK END FASTE POUR LE PONEY CLUB DE LAUZERTE

A l'occasion du week-end de Pâques, deux sorties en concours complet d'équitation à poneys étaient prévues avec les jeunes cavaliers du poney club :

- Violaine Moles, sur Verdine La Bree, s'est illustrée en prenant la troisième place d'une épreuve nationale de première série à Pompadour obtenant ainsi leur qualification pour les Championnats de France et remarquées par l'entraîneur national, elles feront partie des 15 couples sélectionnés en vue de préparer les concours internationaux.

- 10 autres jeunes ont concouru à Damlatte dans le Tarn dans des épreuves régionales et ils ont obtenu quatre classements dont une première place brillamment remportée par Caroline Rapebach sur Daffyd Carmantran.

Cela récompense le travail de notre nouvelle enseignante, Laurence BUTTAFOGHI, Instructeur diplômé d'Etat qui espère de nombreuses qualifications pour les Championnats de France et qui poursuit pour sa part une carrière sportive en dressage et complet avec des résultats déjà prometteurs.

Ces résultats encouragent le Centre Equestre à poursuivre l'amélioration de ses installations en vue d'organiser encore plus de compétitions : un parking d'accueil des camions, une deuxième carrière ont été réalisés cette année, et un projet de parcours de cross chevaux est prévu pour 1997.

La Bibliothèque "Pierre Sourbié"

Les manifestations printanières 97 ont débuté le 29 mars avec le concours de dessin pour enfants, organisé par "Les Amis de la Bibliothèque" sous l'égide de Marion Mudde.

La remise des prix a eu lieu le samedi 5 avril à 10 h 30 à la Bibliothèque.

Les dessins de nos artistes en herbe y seront exposés tout le mois d'avril.

A l'occasion des Florales, une journée porte ouverte sera organisée ainsi qu'une animation-conte destinée aux enfants. Le thème en sera naturellement "Les Fleurs"

La joujouthèque pour nos tout-petits fonctionnera comme avant, le premier jeudi de chaque mois.

"Les Amis de la Bibliothèque" proposent leurs cartes d'adhésion pour 1997 : 50 F pour membre adhérent, 100 F pour membre bienfaiteur et rappellent que la cotisation annuelle pour l'emprunt de CD ou K7 est de 10 F par famille.

La secrétaire M.B.

OFFICE DE TOURISME

L'Assemblée générale de l'Office de tourisme s'est tenue mardi 11 mars à la Mairie de LAUZERTE.

Le bureau a été reconduit à l'unanimité. Un bilan de l'année écoulée a été dressé avec les points forts et les points faibles à améliorer.

Les objectifs restent les mêmes : accueillir, informer, impulser des actions qui animeront le village.

L'office de Tourisme est bien un outil privilégié pour un développement économique du pays, nous en sommes maintenant persuadés. Pour le faire fonctionner nous avons besoin surtout de moyens humains et de bonnes volontés.

Nous avons enregistré pour l'année 1996, 6904 visiteurs à l'Office et 635 marcheurs du chemin de Saint Jacques de Compostelle, hébergés au gîte d'étape;

Les nombreuses manifestations : FLORALIES, JOURNÉE de L'ARBRE, manifestations diverses, concerts, expositions, conférences, accueil de nombreux groupes (l'été permettant chaque année de faire connaître Lauzerte à un nouveau public). Nous avons été présents à la Foire de Toulouse pendant 10 jours pour faire la promotion de LAUZERTE.

Les activités de l'été prochain sont en excellente voie, le programme est paru. Ces activités commencent dès maintenant.

En préparation avec les enseignants des trois cantons, les Amis de la Bibliothèque Municipale, les libraires, les auteurs, les éditeurs pour mars 1998 : Le PRINTEMPS des LECTURES.

L'accent doit être mis sur l'accueil de ceux qui viennent chez nous, nous comptons sur toute la population pour nous aider à être accueillants : connaître, aimer et faire aimer notre patrimoine doit être la devise de chaque Lauzertin ; ainsi ce seront tous les habitants qui deviendront des accueillants pour les visiteurs.

Nous comptons sur les Lauzertins pour fleurir leurs maisons et sur les bonnes volontés qui le désirent pour venir nous aider.

La Présidente, Raymonde PUJG.

"Amis des Orgues de LAUZERTE"

Une nouvelle association est née, celle des "Amis des Orgues de LAUZERTE". Réunie en assemblée constituante le 26 mars 1997, elle a formé son bureau composé d'un président : le général Rémi DELPIT, de deux vice-présidents : M. l'Abbé Salesse, curé-doyen du secteur paroissial, et M. Alain CHAUVE, maire de la commune, d'un secrétaire : M. Guy DALQUIE, d'un trésorier : M. Christian BADOE et d'un archiviste : M. l'Abbé Jean LANGLADE.

Les statuts élaborés selon la loi de 1901 seront déposés sous peu à la Préfecture. Cette association aura pour but essentiellement la restauration des orgues de nos deux églises (St Barthélémy et Les Carmes) qui ont beaucoup souffert au fil des ans, mais aussi la promotion de la culture musicale. Un premier devis établi pour l'orgue de l'église paroissiale se monte à 127 000F. L'association devra donc rechercher le financement correspondant, à base de dons et de subventions.

Toutes les bonnes volontés sont d'avance acceptées ; pour être membre, il suffit de verser la modique cotisation annuelle de 100 F.

D'ores et déjà M. Jacques SCHONBERCK, organiste-compositeur, offre le 18 mai, jour de la Pentecôte, un concert au profit de cette oeuvre de restauration, sous la forme d'une création pour orgue, de niveau international, de musique moderne. Qu'il en soit d'avance chaleureusement remercié.

R.D.

A. S. C. Q. B.

Echos des sections.

TENNIS DE TABLE

Cette section a souffert du départ de bons éléments. Certains jeunes actuellement lycéens ont quitté le club ne pouvant concilier activités scolaires et sportives. Cependant la section conserve tout de même sa place en deuxième division.

Autre sujet d'inquiétude, l'effectif aurait tendance à diminuer.

VOLLEY-BALL

Il y a au sein de cette équipe une très bonne ambiance, une excellente camaraderie. Les entraînements sont bien suivis. L'effectif s'étoffe peu à peu, ce qui permet d'envisager peut-être une équipe supplémentaire pour la prochaine saison. Ce bon climat n'est pas étranger aux résultats obtenus en championnat. L'équipe termine seconde de la poule. Nos jeunes grâce à cette place sont qualifiés pour disputer les phases finales. Nous leur souhaitons bonne chance.

JUDO

Le club continue de bien fonctionner. Comme tous les ans, nous sommes allés à Montaigu-de-Quercy, pour une rencontre amicale avec les autres clubs du département.

Les mini-poussins ont bien défendu les couleurs de Lauzerte : Antony DUGAS, 1er, Erdy MOUSSAKANDA, 2ème, Jordan JAMELIN 3ème, Alexandre LEFEVRE 3ème En poussins, Mathieu DRIANCOURT est arrivé 1er. BRAVO à tous.

AÏKIDO

Lauzerte a animé le 15 et 16 février 1997 un stage d'AÏKIDO. Notre enseignant, M. KARAGATCHEFF, l'organisateur, nous a offert deux journées très agréables. Nos invités, clubs du département et départements limitrophes, ont été satisfaits de ce stage. Après ce vif succès, nous souhaitons ne pas en rester là.

A. B. et G. Q.

LA VIE SCOLAIRE - ORIFLAMMES

Cette période est marquée pour chaque école par la préparation du **Projet d'École** (années scolaires 1997 à 2000) et pour le collège par l'élaboration du **Projet d'Établissement**. Nous reviendrons en détail sur ces dossiers.

ÉCOLE MATERNELLE P. LEYGUE

Des activités et des rendez-vous diversifiés :

- 2 mai : rencontre avec Maryse LAMIGEON, illustrateur pour livres d'enfants.
- 9 mai : rencontre inter-maternelles organisée par l'USEP, au gymnase de Lauzerte.
- 23 mai : voyage de l'école au Parc de Vision de Gramat.
- 2 juin : spectacle annuel des «3 Chardons», à Miramont-de-Quercy (cycles 1 et 2).
- 20 juin : concert de la chanteuse Mannick pour tous les enfants du Bassin, à Cazes-Mondenard.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE M. ARTIS

Après 25 ans d'enseignement au cours préparatoire de l'école, mademoiselle Simone Gayet va prendre la retraite. A cette occasion, tous ses anciens élèves qui le souhaitent et le peuvent sont invités à la fête organisée à l'école, le vendredi 27 juin 1997, à partir de 18 H.

Pour toute précision, vous pouvez contacter madame P. Couture, entre 12 H et 13 H, ou entre 16 H 30 et 17 H.

COLLÈGE

La première quinzaine du mois de mai va être marquée par les voyages en Angleterre, en Espagne et en Autriche (élèves de la chorale). Puis viendra la période d'orientation et de préparation du Brevet des Collèges pour les élèves de Troisième. Les épreuves écrites auront lieu les 26 et 27 juin.

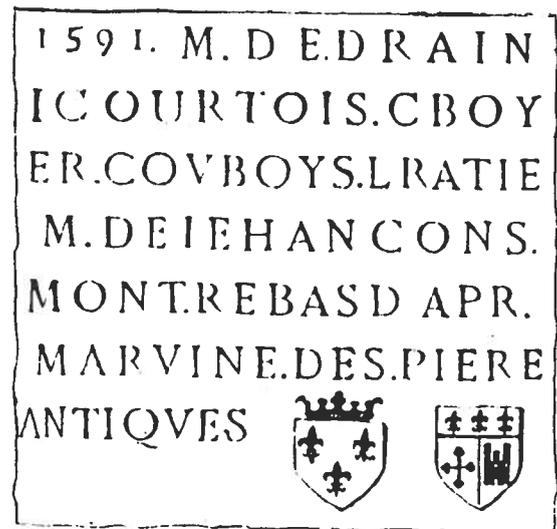
Le vendredi 6 juin aura lieu, à 21 H, à l'église St Barthélémy, le concert annuel des chorales du collège, adultes et jeunes.

ORIFLAMMES

LES ARMOIRIES DE LAUZERTE

"Parti au 1, de gueules, à une croix tréflée d'argent ; au 2, de gueules, à trois tours couvertes en dôme d'argent, croisées et maçonnées de sable, jointes ensemble par un entremur d'argent, et sous ce parti une champagne d'argent chargée d'un lézard passant de sinople ; au chef d'azur brochant sur le tout et chargé de trois fleurs de lys d'or. "

C'est ainsi qu'en 1696 Monsieur d'Hozier décrivait les armoiries de Lauzerte. Le lézard n'y avait pris place qu'à la fin du XVII siècle. Dans un sceau de la communauté de la fin du XVI siècle le lézard n'y était pas encore.



Partitions et pièces

1° Le champ d'un écu peut être divisé en partitions d'un nombre pair : c'est le fond, sur lequel viendront s'empiler les plans. La lecture commence toujours par le plan du fond, puis les plans intermédiaires et enfin le plan le plus rapproché de l'oeil du spectateur.



le champ uniforme

parti au 1 à dextre
(côté gauche pour le spectateur)

parti au 2 à senestre



coupé



tranché



écartelé

2° Les autres figures sont des superpositions sur le champ : les pièces en nombre impair.



le chef

la champagne

la bande



le pal



la bordure



la fasces



le franc-canton
(en général à dextre)

ORIFLAMMES

3° Les motifs seront posés sur le champ ou sur les pièces. Ils sont très variés.

- des animaux : lions, léopards, licornes, merlettes souvent de profil, têtes à dextre
 - : aigles de face
 - : coquille St Jacques ...
- de la fourrure : hermine, vair
- des plantes : fleurs de lys, quintefeuille
- des insignes de dignités : croix, couronne, tiars, spectres.
- des figures géométriques, des étoiles.
- des châteaux, des tours.
- des outils ...

Chacun de ces motifs étant plus ou moins enrichi : lion couronné, croix recroisettées...

Pour les animaux en mouvement on dira : rampant (à la verticale), passant (à l'horizontale posés sur leurs pattes, (la droite de devant relevée) adossés (2 identiques dos à dos) affrontés (face à face)

La lecture d'un blason

1° On commence donc par le champ.

- On ne dira pas "champ d'azur" pour un fond bleu mais seulement "d'azur"
- Si le champ est divisé on dira

coupé d'argent et de sable



parti au 1 de gueules et parti au 2 d'argent



2° Ensuite on ajoute le plan suivant

d'argent au chef de sable



de sable au sautoir d'argent



3° Les motifs



d'azur au sautoir d'argent chargé (orné) au coeur (centre) d'un croissant de sable

Détaillons maintenant le blason de Lauzerte

A) Première partition

1° plan : parti au 1 : moitié dextre (à votre gauche)
de gueules : rouge

2° plan : à une croix tréflée d'argent : les quatre extrémités de la croix blanche se terminent par une feuille de trèfle simplifiée. (sur le croquis elle est plutôt fleuronée que tréflée)

B) Deuxième partition

1° plan : -au 2 : parti au 2 : moitié senestre
- de gueules : rouge

2° et 3° plans - à trois tours couvertes en dôme d'argent : château à 3 tours posées sur un fond blanc qui forme sur un dôme arrondi au dessus de chaque tour.

- croisées : les tours ont des portes et fenêtres apparentes
- maçonnées de sable : les pierres noires sont distinctes et bien dessinées



bien dessinées

- jointes ensemble par un entremur d'argent ; les tours et les pierres sont séparées par des bandes blanches afin de bien les mettre en évidence.

Le château n'est pas une silhouette uniformément noire directement posée sur le champ rouge (impossible en héraldique)

- et sous ce parti : à la zone inférieure du champ divisé en parti au 1 et parti au 2

C) Première pièce

2° plan - une champagne d'argent : bande blanche posée sur le bas du champ

3° plan - chargée : ornée, superposée

- d'un lézard passant du sinople : un lézard vert qui marche (horizontal)

D) Deuxième pièce

2° plan - au chef d'azur : bande bleue posée sur la partie supérieure du champ

- brochant sur le tout : se superposant sur le champ

3° plan - et chargé ; orné en superposition

- de trois fleurs de lys d'or : jaune ou or

Le sceau de Lauzerte ne comporte que les 3 tours croisées et maçonnées qui sont la représentation du château souhaité par le comte de Toulouse RAYMOND V et qui se trouvait à l'emplacement de l'école primaire actuelle.

La croix sur le blason pourrait indiquer l'ancienne appartenance de Lauzerte au chapitre de Cahors.

Les fleurs de lys sur le champ d'azur sont l'emblème du royaume de France. En 1271, Lauzerte passe sous la domination directe du roi de France. En 1360 appartenance du Quercy à l'Angleterre. Puis en 1370 Lauzerte rentre à nouveau dans le royaume de France.

L. Gaubert



LA KERMESSE

Cette année, c'est le 1er juin que les traditionnels chars fleuris feront l'ascension de LAUZERTE.

Cela fera bientôt 40 ans (avec quelques petites interruptions) que cet événement se reproduit chaque année, attirant une grande foule. Car si la Kermesse elle-même existait depuis avant la guerre, le premier défilé a eu lieu en 1960. Mais il s'agissait alors d'une procession de quinze 2 CV Citroën décorées, suivies par 2 (vrais) chevaux tirant un char à ban. L'année suivante Lauzerte était sillonnée par un petit train fleuri, à défaut malheureusement d'avoir eu un vrai train vers Cahors et Moissac. Puis commença la période des chars fleuris proprement dit : d'abord 4 puis 5, 6 et jusqu'à 8 certaines années. La carcasse montée sur une remorque de tracteur était en bois, alors qu'elle est depuis les années 70 en fer à béton soudé. Ces années 70 ont laissé un souvenir impérissable à ceux qui y ont participé, car tous les secteurs se retrouvaient à 25 ou 30, trois fois par semaine, l'hiver côte à côte dans le garage Santi. Bien sûr l'ambiance n'était pas triste.

Le défilé se déroulait jadis le dimanche après Pâques, mais le temps est trop incertain à cette saison, et combien de fois il a fallu sortir les chars au dernier moment en les rentrant à toute vitesse pour passer entre deux giboulées, car les fleurs en papier crépon n'aiment pas ça du tout. Par contre, à la date actuelle, autour de la Fête des Mères, les dimanches libres sont rares, si on ne veut être en concurrence avec d'autres manifestations, nombreuses aux premiers beaux jours et en fin d'année scolaire.

Si certaines années creuses il a fallu acheter un ou deux chars pour compléter le défilé, bien plus souvent des chars de LAUZERTE ont redéfilé ailleurs dans des manifestations plus importantes. Il y eut donc quelques interruptions, qui ont par exemple permis un impressionnant défilé de voitures anciennes il y a 9 ans, mais la tradition du char fleuri a repris, même si la vie actuelle rend plus difficile la tâche. Si certains arrêtent, des nouveaux venus, heureusement, parmi lesquels des jeunes, se lancent dans la confection d'un char.

Pendant ce temps d'autres, surtout des femmes de tous âges aussi, confectionnent les fleurs en papier. Ce qui manque le plus, ce sont des soudeurs. L'originalité de la kermesse de LAUZERTE par rapport à d'autres défilés, financés par des municipalités ou des associations de commerçants, est que tout est fait par des bénévoles, y compris la tenue des stands, la fabrication des crêpes et des repas du soir, sur la place des Cornières.

Contrairement aux fêtes locales, qui n'ont d'autre but que d'animer un quartier de nos communes, et de rentrer dans leurs frais, tout en assurant des réserves pour les mauvaises années, la kermesse permet à la communauté chrétienne du secteur de LAUZERTE de subvenir à des dépenses importantes, ce qui n'empêche pas les non-chrétiens de participer activement à la réussite de cette fête lauzertine. En effet, si les églises appartiennent aux communes qui en ont la charge, depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, cette communauté se trouve en charge de bâtiments anciens, donc onéreux à entretenir. Ceux-ci sont néanmoins nécessaires à la vie de la communauté. Ainsi une partie du patrimoine architectural de LAUZERTE, qui fait l'admiration des gens de passage, se trouve préservé. Il est aussi prévu d'aider l'association qui s'est créée pour rénover les orgues de LAUZERTE. Celui de l'église St Barthélémy est paroissial, mais celui de Notre-Dame des Carmes au faubourg d'Auriac, un Cavallé-Col (célèbre "facteur" d'orgue du siècle dernier), est communal.

Leur restauration permettra des concerts, qui enrichiront un peu plus la vie culturelle déjà en développement de notre coin du Quercy.

Ainsi, la Kermesse de Lauzerte et son défilé de chars fleuris, à travers un but utilitaire, font désormais partie des traditions locales, tout en participant sans exclusive à l'animation de la cité et à la protection de son patrimoine, c'est à dire celui de tous ses citoyens.

B. L.

Pour le prochain numéro du "Petit Lauzertin Illustré", n'oubliez pas de faire parvenir vos articles avant le 20 juin. Merci.
Le programme des différentes manifestations organisées à Lauzerte sera très bientôt disponible chez les commerçants.